

Huile pour meubles de jardin

Domaine d'application :

L'huile pour meubles de jardin Allnatura est un traitement à l'huile et à la résine de haute qualité pour tous les bois d'extérieur, comme par exemple les clôtures, les pergolas, les jeux d'enfants, les terrasses en bois, les meubles en teck et de jardin, etc. Convient également très bien aux bois tropicaux, comme le bangkirai. Les huiles végétales de qualité supérieure imprègnent le bois neuf et ravivent l'ancien.

Propriétés techniques :

Application rapide et facile. Les huiles naturelles pénètrent profondément dans le bois. Elles le maintiennent sain et élastique et ne le laissent pas se dessécher. Bon rafraîchissement pour le bois déjà huilé. Pas de ponçage nécessaire après un nettoyage préalable en cas de retouche. Pas de nuisance olfactive.

Teinture :

002 Incolore

Composants :

Huile de lin, huile de bois, liant à base d'huile végétale, isoparaffines, alumine, 3-iodo-2-propynyl-butylcarbamate, siccatifs. La teneur en COV de ce produit est de 450 g/l maximum. La valeur limite de l'UE est de 700 g/l maximum (catégorie F à partir de 2010).

Support et préparation :

Le support doit être sec, solide, propre, exempt de graisse et de poussière, et absorbant. Enlever complètement les anciennes couches de vernis et de peinture de finition. Le bois déjà grisonné doit être poncé si possible jusqu'au bois sain. Laisser le bois imprégné sous pression s'altérer pendant un à deux mois et éliminer les éventuelles efflorescences de sel.

Mise en œuvre :

Au pinceau. Ne pas appliquer à des températures inférieures à 10°C et bien mélanger avant l'emploi. Appliquer en couche fine et régulière. Éviter la formation de flaques.

Temps de séchage :

A 20°C et à humidité moyenne, sec au bout de 6 à 8 heures, recouvrable au bout de 16 à 24 heures.

Conditionnement et consommation :

Env. 50 - 70 ml/m² par application ; peut varier en fonction de l'absorption du support. Rendement : Env. 13 - 23 m²/l. Déterminer la consommation exacte sur l'objet.

Stockage et durée de conservation :

Conserver au frais. En emballage non ouvert, se conserve au moins 2 ans.

Élimination des déchets :

Selon les prescriptions locales et officielles. Les résidus séchés du produit peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Code de déchet EAK 08 01 11.

Diluants et produits de nettoyage :

L'huile pour meubles de jardin est prête à l'emploi. Nettoyage des outils avec un diluant usuel.

GISCODE :

Ö 60+

Indications de danger :

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient Iodo-2-propynyl-butylcarbamate. Peut déclencher une réaction allergique. Teneur en substance active: Iodo-2-propynyl-butylcarbamate <0,5%

Consignes de sécurité :

Tenir hors de portée des enfants. NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Éviter le rejet dans l'environnement. Recyclez le contenu / récipient correctement. Afin d'éviter tout risque d'inflammation spontanée, dû à la teneur en huile végétale du produit, conserver les chiffons, éponges, pads de polissage, poussières abrasives etc encore imbibés du produit à l'abri de l'air dans un récipient métallique hermétiquement fermé ou dans de l'eau et procéder à leur élimination (risqué d'auto inflammation). Le produit proprement dit n'est pas auto inflammable. En cas d'application au pistolet, porter une protection respiratoire agréée.

Pour obtenir des résultats optimaux, veuillez consulter les fiches techniques de tous les produits utilisés. Les indications sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles ne constituent toutefois pas une garantie quant aux propriétés des produits et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Avec la parution de cette fiche technique, toutes les indications précédentes perdent leur validité.

Les indications et recommandations de la fiche technique sont contraignantes. En cas de dérogation à ces prescriptions, il est impératif de consulter au préalable le service d'assistance technique de la société allnatura. Les règles générales de la technique du bâtiment doivent être respectées.